

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom(s) : _____
Date de naissance : __ / __ / ____ Sexe : _____
Nationalité : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Pays : _____
Tél. : _____ Port. : _____
Email : _____
Niveau dans lequel vous vous présenterez : _____

Souhaitez-vous bénéficier de l'accompagnateur officiel ?
() Oui (Si oui, prendre contact avec l'association "Musique et Partage en Couserans")
() Non

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Nom du/des professeurs : _____

Pour les candidats de la catégorie E - Excellence :
indiquez les œuvres choisies : _____

En signant ce formulaire d'inscription, les candidats déclarent accepter les conditions générales du présent règlement, dont seule la rédaction en langue française fait autorité.

Je, soussigné(e) _____
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

À

Le.....

Signature :

AVANT LE 31 MAI 2024

Remplir et signer ce formulaire d'inscription, puis le renvoyer à «
Musique et Partage en Couserans », accompagné du chèque
correspondant aux droits

d'inscription de la catégorie choisie, établi à l'ordre de l'association
« Musique et Partage en Couserans », ou d'une copie de votre ordre de
virement bancaire.



Association

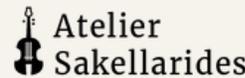
“Musique et Partage en Couserans”
Le Village - 5 rue de l'Eglise
09190 Taurignan-Vieux - France

port: +33 (0)6 83 58 49 08

concours@mariecantagrill.fr

site internet: www.concoursmariecantagrill.com

page facebook: <https://www.facebook.com/cantagrill>



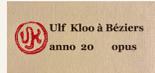
Christophe Destannes
Luthier



Magalie Calpena
luthierie



AUBERT LUTHERIE



En partenariat avec la ville du Mas-d'Azil



12^{ÈME}

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON

Marie Cantagrill

INSCRIPTIONS

JUSQU'AU 31 MAI 2024

ÉPREUVES PUBLIQUES

04 AU 07 JUILLET 2024

Mas-d'Azil (09) / France

DEBUTANTS A EXCELLENCE

www.concoursmariecantagrill.com



Rotary



Orchestre
de Chambre
d'Ariège



12ème CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON

Marie Cantagrill

Organisé par l'association « Musique et Partage en Couserans », cette 12ème édition du Concours International de Violon Marie Cantagrill aura lieu au Mas-d'Azil, commune emblématique de l'Ariège, au cœur du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Ce Concours, ouvert au public, sera l'occasion, pour les violonistes petits et grands, de se rencontrer et de présenter un travail d'excellence devant un jury de professionnels et un public attentif.

Destinée à créer une émulation, une dynamique propre à favoriser l'émergence de nouveaux talents, cette « rencontre musicale » permettra à tous de découvrir des interprétations et techniques différentes, et de bénéficier de conseils judicieux et professionnels. Et ce, dans un esprit de partage et de convivialité.

Le jury, présidé par la virtuose Marie Cantagrill, sera composé de professionnels de la musique, éminemment reconnus par la profession.

Un prix du public, dans chaque catégorie, outre les prix attribués par le jury officiel, témoigne de la volonté de garder à l'art, à la musique, son âme et sa substance première : l'émotion ressentie par le public.

PROGRAMME

(L'exécution de mémoire est obligatoire, à l'exception de la pièce contemporaine dans la catégorie Excellence.)

Catégorie A - Débutant (droits d'inscription : 25 euros)
- Douce rêverie de Maurice Hauchard ("« Pour distraire Petit-Père »")

Catégorie B - 1er Cycle (droits d'inscription : 45 euros)
- Marcia opus.44 d'Oskar Rieding

Catégorie C - 2ème Cycle (droits d'inscription : 55 euros)
- 3ème mouvement du Concerto opus 12 de Fritz Oskar Seitz

Catégorie D - 3ème Cycle (droits d'inscription : 75 euros)
- 3ème mouvement du Concerto n°1 opus. 26 de Max Bruch

Catégorie E - Excellence (droits d'inscription : 110 euros)

- Un caprice de Paganini au choix.
- Une pièce au choix tirée des sonates et partitas pour violon seul de J-S. Bach, excepté la Chaconne.
- Une pièce contemporaine: (partition disponible à partir de février auprès de l'association « Musique et Partage en Couserans »)
- Le 1er mouvement d'un concerto pour violon, au choix : Beethoven, Brahms, Dvořák, Wieniawski, Mendelssohn, Paganini, Prokofiev, Saint-Saëns, Sibélius, Tchaïkovski.

RÉCOMPENSES

Catégorie A - Débutants

- 1er Prix : 35 euros
- 2ème Prix : 30 euros
- 3ème Prix : 25 euros

Catégorie B - 1er Cycle

- 1er Prix : 100 euros
- 2ème Prix : 70 euros
- 3ème Prix : 50 euros

Catégorie C - 2ème Cycle

- 1er Prix : 160 euros
- 2ème Prix : 120 euros
- 3ème Prix : 100 euros

Catégorie D - 3ème Cycle

- 1er Prix : 400 euros
- 2ème Prix : 300 euros
- 3ème Prix : 200 euros

Catégorie E - Excellence

- 1er Prix : 5000 euros
- 2ème Prix : 2300 euros
- 3ème Prix : 1800 euros

Des prix publics pourront être attribués.

Le Concert des Lauréats aura lieu le lundi 8 juillet 2024.

Catégories A, B, C, D : Morceaux imposés du concours
Catégorie E: Concerto pour violon op.8 N°3 (Automne) et N°4 (Hivers), d'Antonio Vivaldi et 1 ou 2 pièces pour violon solo au choix du lauréat.

INSCRIPTION

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- un bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- un chèque correspondant aux droits d'inscription selon la catégorie choisie (non remboursables en cas de désistement), établi à l'ordre de l'association « Musique et Partage en Couserans »,
- ou un virement: Bank CCM Saint-Girons, FRANCE

IBAN : FR7610278022630002017170166
BIC-Code (SWIFT-Code) : CMCIFR2A

puis envoyer une copie de votre ordre.

RÈGLEMENT

- Le Concours se déroulera dans la mairie du Mas-d'Azil (09).
- Le nombre de places étant limité, les inscriptions tardives risquent de ne pas être acceptées (dans ce cas, les droits d'inscription seront entièrement remboursés).
- Les candidats recevront par courrier ou par mail une confirmation de leur inscription, ainsi que le planning général du concours.
- Selon les morceaux, les candidats peuvent être accompagnés par le pianiste de leur choix ou par l'accompagnateur officiel (prestation gratuite lors de l'épreuve du Concours)
- La place du piano ne peut être modifiée.
- Les répétitions avec les accompagnateurs officiels sont payantes (débutants: 15 euros, 1er et 2ème cycle : 30 euros, 3ème cycle : 40 euros, Excellences : 50 euros). Pour réserver un horaire de répétition, prendre contact 3 semaines avant le début des épreuves, avec l'association « Musique et Partage en Couserans ».
- En cas de désistement d'un(e) candidat(e), les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- Toutes photos, vidéos et enregistrements audios sont formellement interdits pendant les épreuves.
- Les organisateurs du Concours auront le droit illimité d'enregistrer, de reproduire et de diffuser gratuitement, à la radio, à la télévision, sur vidéo ou tout autre support, les prestations des candidats. Il en va de même pour les éventuelles interviews et photos.
- Le jury pourra interrompre, s'il le juge utile, la prestation du (de la) candidat(e).
- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de Prix dans une catégorie s'il estime le niveau insuffisant.
- La décision du jury est sans appel et ne peut être, en aucun cas, l'objet de réclamation.
- Les Prix et Certificats de participation seront remis à l'issue des épreuves du Concours et seulement à ce moment-là.
- Les candidat(e)s pourront, s'ils le souhaitent, demander aux membres du jury, les appréciations et conseils concernant leur prestation.
- Les candidat(e)s ayant obtenu un 1er Prix dans une catégorie ne peuvent se représenter dans cette catégorie. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, se présenter dans une catégorie supérieure, lors des éditions suivantes du Concours.